

# **Europol: statut du personnel, modifications. Initiative Danemark**

2002/0822(CNS) - 11/11/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le statut du personnel d'EUROPOL. CONTENU : la présente proposition, présentée sur initiative danoise, vise à prévoir une modification du statut du personnel d'EUROPOL. Les modifications proposées viseraient pour l'essentiel à définir les dispositions applicables aux agents d'EUROPOL en poste dans des pays tiers, compte tenu des conditions de vie particulières qu'ils connaissent. Ces dispositions, qui doivent être adoptées par le Conseil à l'unanimité, portent en particulier sur les obligations, conditions de travail, régime pécuniaire et allocations familiales auxquels ce type d'agents a droit ainsi que sur les règles relatives au remboursement de leurs frais, leurs prestations de sécurité sociale et les allocations scolaires auxquelles ont droit les enfants de ces agents lorsque leurs parents reviennent en poste aux Pays-Bas (siège d'EUROPOL) après une mutation dans un pays tiers. L'ensemble de ces dispositions est considéré comme particulier et dérogatoire par rapport au statut généralement applicable aux agents d'EUROPOL.